

RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 28 Avril 2023, salle de réunion mairie de La GUICHE 20H

Présents : Jocelyne MOLLET, Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Isabelle LONGUEVILLE, Lucie DEBARNOT, Alain DA SILVA, Pierre SIMONNOT, Daniel GUINGAND, Annick SURIVET

Absents : Anthony DECERLE (pouvoir donné à Alain LAROCHE)
Tom GAUTIER (pouvoir donné à Jocelyne MOLLET)

Secrétaire de séance : Daniel GUINGAND

Prochaine réunion : jeudi 29/06/2023, salle de réunion de La GUICHE à 20H.

- ❖ Approbation à l'unanimité du PV de la réunion du conseil municipal.
- ❖ Dossier TCHAPPOU : chemin de l'ancienne ligne du tacot de BEAUBERY devenu propriété de la commune (bien sans maître). Présence d'une extension de garage faite par Me TCHAPPOU sur ce chemin, sans autorisation. Aucune demande de construction n'a été retrouvée en mairie. Me TCHAPPOU se propose de racheter ce chemin à la commune.
3 propositions : - achat de la parcelle 119 par Me TCHAPPOU
- Mr DES BOSCS est également acheteur de la parcelle.
- La commune reste propriétaire de ce chemin
Après réflexion de l'ensemble du conseil, la mairie reste propriétaire du chemin, à l'unanimité.
Me TCHAPPOU en est avertie. Une visite sur site sera effectuée pour décider d'une suite à donner. Dans tous les cas le chemin devra être libre et permettre le passage à tous les usagers.
- ❖ Vente GROS : vente de la maison GROS (chemin de Pierrechamp), droit de préemption de la commune : NON
- ❖ Maison LABALESTRA : terrasse construite sans permis de construire. Mr VINCENT (voisin) se plaint de la mitoyenneté avec son terrain.
→ courrier sera envoyé à Mr LABALESTRA pour démonter la terrasse afin de se mettre en conformité avec les règles d'urbanisme.
- ❖ Location du logement au-dessus du restaurant : bail a été signé avec un couple

- ❖ Location appartement meublé au-dessus de la MAM : bail signé avec un jeune homme en apprentissage dont les parents se sont portés caution.

- ❖ Délibération D.S.P SAUR (avenant n°3) :
 Votants : 11 OUI : 11
 NON : 0

- ❖ Demande de subvention Valentin HAUY :
 Votants : 11 OUI : 0
 NON : 11

- ❖ Convention petites villes de demain
 Votants : 11 OUI : 11
 NON : 0

- ❖ Déchetterie et SIRTOM : lecture d'un courrier. Cadenas mis à la déchetterie, la commune ne disposera d'aucune clé et ne sera en aucun responsable des éventuelles dégradations.

- ❖ Délibération : pour accord sur la cession des terrains appartenant à l'hôpital de La Guiche à la commune de La Guiche.
 Votants : 11 OUI : 10
 NON : 1

- ❖ Appartement Virginie MUNTZ : garage encombré empêchant l'accès à la chaudière et à la cuve de fioul qui ne permet pas de faire la révision et le remplissage.
 → lecture d'un avenant (signé entre la Mairie et la locataire) donnant droit à la commune l'accès de pénétrer dans le garage pour le remplissage de la cuve de fioul et l'entretien de la chaudière + laisser libre d'accès la porte de secours donnant sur l'école, avec libération des escaliers + accès à un extincteur.

- ❖ Groupe THEOS : lecture d'un mail pour demande d'achat d'une parcelle de terrain restant sur la zone artisanale.
 → voir qu'elle en est la destination
 → voir à quel moment cela les intéresserait
 → faire une proposition de vente à 5 €/m²

- ❖ Questions diverses :
 - Sujet sur le ménage de l'école maternelle : rencontre avec Denise COGNARD et Amandine GHILARDINI a été organisée, il a été redéfini les fonctions de chaque employée.
 - Ecoles :

Signature d'un accord de RPI entre La Guiche et Le Rousset/Marizy et Me LEMESRE Christine (inspection académique), une commission se mettra en place entre les deux communes afin de déterminer les rôles de chacune et les lieux retenus tant pour l'école maternelle que primaire.

Nadine LEPOINT (professeur des écoles de l'école maternelle) finira sa carrière à La Guiche, demande acceptée par l'inspection, Nadine LEPOINT partira en retraite en juin 2024.

Réunion en Mai entre les 2 maires et Me LEMESRE (académie).

Rentrée 2023/2024 : on reste sur le schéma actuel.

- Autorisation donné au GAEC LONGUEVILLE pour couper les acacias morts sur l'ancienne « ligne du tacot ».
- Plus de lumière dans le bourg de La Guiche : demande de réparation refaite le 27/04/2023.
- Convention « Voisins Vigilants » signée le 27/04/2023 entre la Commune, la Gendarmerie et la Préfecture. Des panneaux seront posés à chaque entrée du village (4)
- Commémoration du 8 Mai 2023 à 11H.
- Permanences pain/épicerie :
Dimanche 14/05/ : Pierre
Jeudi 18/05/ : Lucie et Daniel
Dimanche 21/05/ : Alain L et Daniel
Dimanche 28/05/ : Annick
Lundi 29/05/ : Isabelle

CHANGEMENT DE DATE DU PROCHAIN CONSEIL EN JUIN : Jeudi 29/06/2023 à 20H

Levé de séance à 22H45.